



(...)

Ça fait bien 420 019 et 320 heures  
Que j'emploie mon temps à remonter  
Dans le sens contraire des aiguilles à tricoter le tic-tac du temps  
De la dictature  
Métronomique

J'emploie le temps qui m'est compté  
A fausser les dents des rouages  
Du mécanisme  
Du mécanisme des outrages  
Anthropophages  
Du temps

(...)

Ca fait déjà 1 milliard 797 millions 552 mille secondes  
Les battements de mon coeur  
Soutiennent obstinément et sans faiblir  
Mon fol acharnement à jouir  
Des hauts et bas  
De l'existence

Et à présent

Avant que la grande faucheuse  
Dans le livre d'or du passage  
De l'instant à l'éternité  
Que la grande faucheuse n'efface  
Les noms, les dates, les lieux, les traces  
Du temps de vivre qui m'est compté  
J'emploie le temps qui passe  
A laisser ma carcasse  
Funambuler sur les passerelles  
Des lignes de portées musicales  
Flânaient entre les intervalles  
Des méridiens  
Des parallèles  
Entre les deux calottes glacières  
De ma planète désaxée  
A la ployée, aux exigences  
Intemporelles  
De l'art de vivre  
De l'art d'aimer

A déployer mon corps astral  
Dans les dédales interstellaires  
Sur l'onde des champs magnétiques  
De la chorale des hémisphères

Puis me voilà

Poussière d'étoile  
Entraînée par les engrenages  
Du carillon  
De la grande horloge métaphysique  
Dans la spirale des galaxies  
Où le temps se décompte en milliard, de milliard, milliard, de milliard, de milliard, de milliard  
D'années  
Lumière  
(...)

# L'EMPLOI DU TEMPS

Paroles de Jacques Higelin  
Album *HIGELIN 75* (2016)

extraits

# A L'HEURE (D'HIVER) !

Changer de montre pour affirmer son style, sa personnalité. C'est en substance le message de la campagne radio en faveur de la montre du Comité Francéclat « **Ça vous change de changer de montre ! Et le changement d'heure, c'est l'occasion d'en changer** » qui s'appuie sur la diffusion de 182 spots lors du passage à l'heure d'hiver, le dernier week-end d'octobre.

Entre les 28 et 31 octobre, avant ou après les top horaires, 142 spots de 10 secondes seront entendus par les auditeurs des stations RTL, Europe 1 et RMC. Quant à Fun Radio, considérée comme la 2<sup>ème</sup> station musicale après NRJ avec une audience quotidienne de 3 600 000 personnes dont une majorité de jeunes adultes, elle diffusera à elle seule 40 spots programmés en fin d'écran publicitaire, de 7h00 à 17h30, pour cause d'absence de flash info à heure fixe.

Au total, cette campagne de publicité en faveur de la montre devrait être entendue par près de 5 000 000 d'auditeurs soit 38 % des personnes de 25 à 59 ans habitant un foyer CSP+. En moyenne, selon Médiamétrie, chacun d'entre eux devrait entendre les messages suivants au moins 4 fois :

## VENDREDI

Voix féminine 1: Il est vraiment plus beau Jean...il a l'air plus viril... il a changé quelque chose non ?

Voix féminine 2 : Oui, il a changé de montre.

Voix féminine 1 : Ça change de changer de montre !

Voix OFF : Profitez-en... quand l'heure change, changez de montre.

## SAMEDI

Voix masculine 1: Marie est vraiment canon aujourd'hui. Elle dégage un truc de dingue... elle a changé de coiffure non ?

Voix masculine 2 : Non, elle a changé de montre.

Voix masculine 1: Ça change de changer de montre !

Voix Off : Profitez-en... quand l'heure change, changez de montre.

## DIMANCHE

Voix masculine 1: T'es resplendissante...c'est ta robe...non ton maquillage...

Voix féminine 2 : Non j'ai changé ma montre !

Voix masculine 1: Ça change de changer de montre !

Voix OFF : Profitez-en... quand l'heure change, changez de montre.

## LUNDI

Voix féminine 1: Regarde Laure...elle est magnifique ...elle a maigri non ?

Voix féminine 2 : Non elle a changé de montre...

Voix féminine 1 : Ça change de changer de montre !

Voix OFF : Profitez-en... quand l'heure change, changez de montre.

## Signal de synchronisation horaire

Ce même week-end, la diffusion du signal horaire sur la fréquence 162 kHz depuis l'émetteur d'Allouis (Cher) permettra la mise à l'heure automatique et synchronisée de plus de 300 000 horloges et bases de temps utilisées notamment dans des secteurs aussi stratégiques que l'énergie, les transports et la distribution de l'heure. Depuis 2004, la CFHM assure une mission de service public en prenant en charge le financement et la maintenance de ce signal.



# FISCALITÉ

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les commerçants et autres professionnels assujettis à la TVA y compris les entreprises (personnes morales ou physiques, de droit privé ou de droit public) qui réalisent en tout ou partie des opérations exonérées de TVA ou relevant de la franchise en base (micro-entreprises ex auto-entreprises) seront dans l'obligation d'enregistrer les paiements de leurs clients au moyen d'un logiciel de comptabilité ou d'un système de caisse certifié et sécurisé. Conformément à l'article 88 de la loi de finances pour 2016, cette mesure a pour objectif de lutter contre la fraude à la TVA liée à l'utilisation de logiciels permettant de dissimuler des recettes.

Les logiciels et systèmes de caisse utilisés par les assujettis à la TVA devront donc satisfaire aux conditions d'inaltérabilité, de sécu-



risation, de conservation et d'archivage des données attestées par un organisme accrédité ou par une attestation individuelle délivrée par l'éditeur.

Et l'administration fiscale de préciser que l'entreprise devra disposer d'un certificat ou d'une attestation pour chaque logiciel ou système de caisse utilisé car, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, elle

pourra entamer une procédure de contrôle inopiné auprès des professionnels concernés sans toutefois pouvoir examiner leur comptabilité. Une amende de 7500 € sera infligée pour chaque logiciel et système de caisse ne répondant à cette obligation. Le professionnel disposera alors d'un délai de 60 jours pour se mettre en conformité et pourra se voir imposer un nouveau contrôle.

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/actualites/A10279>  
<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/10691-PGP.html?identifiant=BOI-TVA-DECLA-30-10-30-20160803>

# CHIFFRES

## PARITÉ DE L'EURO

DEVISES	du 01/11/15 au 19/10/16		cours moyen		valeur en douane*
	cours le plus haut	cours le plus bas	du 01/09/16 au 30/09/16	du 01/10/16 au 19/10/16	du 01/11/16 au 30/11/16
<b>1 USD</b>	0,9453 (30.11.15)	0,8644 (03.05.16)	0,8919	0,9015	0,9108
<b>1 CHF</b>	0,9314 (27.06.16)	0,8953 (04.02.16)	0,9159	0,9160	0,9213
<b>100 JPY</b>	0,8995 (08.07.16)	0,7458 (04.12.15)	0,8755	0,8714	0,8811
<b>1 GBP</b>	1,4290 (19.11.15)	1,1052 (17.10.16)	1,1733	1,1190	1,1193
<b>1 HKD</b>	0,1220 (30.11.15)	0,1114 (03.05.16)	0,1150	0,1162	0,1174
<b>1 CNY</b>	0,1479 (25.11.15)	0,1327 (19.08.16)	0,1337	0,1345	0,1352

\* Valeur approximative calculée à partir du taux de change de l'Euro avec les autres devises.

Source : Comité Francéclat - Banque de France



ACHIKO  
Berthel timepiece.



FRENCH TIMES IN PARIS



CHRISTINA  
Pierre Lanier timepiece.



FRENCH TIMES IN PARIS



*Nous sommes allés à leur rencontre,  
Ils ont mis la montre française au coeur de leur lifestyle*

*Chaque jour, découvrez leur visage.*

*#fitp #fashiontimes #lifestyle #montrefrançaise*



PEQUIGNET  
Pequignet Elegance timepiece.



FRENCH TIMES IN PARIS



Go-Girl Only  
Évole-moi.



FRENCH TIMES IN PARIS

# PRESSE

---

Lu dans *L'Est républicain* (21/10/2016)

**Et Lip revit, et Lip sponsorise** Par Joël Mamet

# PRESSE

---

Lu sur [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) (17/10/2016)

## **Histoire d'Or se renforce en Europe**

Par Dominique Chapuis

# PRESSE

---

Lu sur [fr.fashionnetwork.com](http://fr.fashionnetwork.com) (16/10/2016)

## **La mode française réclame un réel soutien de la part des pouvoirs publics**

Par Dominique Muret

.....

Lu sur [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) (06/10/2016)

## **Le label "France Terre Textile" assure le savoir-faire français d'un secteur en plein renouveau** Par Pierre Monnier





  
CHAMBRE FRANÇAISE  
DE L'HORLOGERIE ET  
DES MICROTECHNIQUES

22, avenue Franklin Roosevelt  
75008 Paris – France  
01 53 77 29 00  
contact.cfhm@yahoo.fr www.cfhm.com  
siret : 784 358 673 00035 code APE : 9411Z